



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : **61**

Date de Publicité : 30/11/2010

Reçu en Préfecture le :
CERTIFIE EXACT,

Séance du lundi 29 novembre 2010
D - 20100650

Aujourd'hui Lundi 29 novembre Deux mil dix, à quinze heures,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux

(sauf de 17h10 à 18h15)

Etaient Présents :

M. Hugues MARTIN (préside de 17h10 à 18h15), Mme Anne BREZILLON, M. Didier CAZABONNE, Mme Anne Marie CAZALET, M. Jean Louis DAVID, Mme Brigitte COLLET, M. Stéphan DELAUX, Mme Nathalie DELATTRE, M. Dominique DUCASSOU, Mme Sonia DUBOURG -LAVROFF, M. Michel DUCHENE, Mme Véronique FAYET, M. Pierre LOTHAIRES, Mme Muriel PARCELIER, M. Alain MOGA, Mme Arielle PIAZZA, Mme Elizabeth TOUTON, M. Fabien ROBERT, Mme Anne WALRYCK, Mme Laurence DESSERTINE, M. Jean Charles BRON, Mme Chantal BOURRAGUE, M. Charles CAZENAVE, M. Alain DUPOUY, Mme Ana Marie TORRES, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, Mme Mariette LABORDE, M. Jean-Michel GAUTE, Mme Marie-Françoise LIRE, M. Jean-François BERTHOU, Mme Nicole SAINT ORICE, M. Nicolas BRUGERE, Mme Constance MOLLAT, M. Maxime SIBE, M. Guy ACCOCEBERRY, Mme Emmanuelle CUNY, Mme Chafika SAILOUD, M. Ludovic BOUSQUET, M. Yohan DAVID, Mme Sarah BROMBERG, Mme Wanda LAURENT, Mme Paola PLANTIER, Mlle Laetitia JARTY, M. Jacques RESPAUD, Mme Martine DIEZ, Mme Béatrice DESAIGUES (présente jusqu'à 16h20), Mme Emmanuelle AJON, M. Matthieu ROUYEYRE, M. Pierre HURMIC, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, M. Vincent MAURIN, Mme Natalie VICTOR-RETALI,

Excusés :

M. Josy REIFFERS, M. Jean Marc GAUZERE, M. Joël SOLARI, Mme Sylvie CAZES, M. Jean-Charles PALAU, Mme Alexandra SIARRI, M. Jean-Michel PEREZ,

Musée d'Aquitaine. Dépôt d'un ensemble de 58 pierres lithographiques par Monsieur Jean-Pierre Charbonneau. Avenant à la convention. Signature. Autorisation.

M. Dominique DUCASSOU, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Par convention – objet de la délibération D20010485 du Conseil Municipal du 24 septembre 2001 - Monsieur Jean-Pierre CHARBONNEAU a mis en dépôt au musée d'Aquitaine un ensemble de 58 pierres lithographiques trouvées lors du nettoyage de la cave d'un hôtel particulier du 18ème siècle lui appartenant.

Ces pierres représentent des étiquettes de vins, marques de produits, maisons de commerce bordelaises, car cet immeuble situé 110 quai des Chartons a abrité, en son temps une imprimerie spécialisée dans ce type de commandes.

Cette découverte est particulièrement intéressante d'un point de vue historique, artistique et ethnographique. La mise en dépôt au musée d'Aquitaine de ces objets permet de les étudier et de les photographier sans qu'il soit besoin d'en faire l'acquisition.

Compte tenu de l'intérêt de cette mise en dépôt au musée d'Aquitaine, le prêteur a accepté de le reconduire jusqu'au 29 novembre 2012.

Un avenant à la convention de dépôt a donc été établi.

En conséquence, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à :

- signer ce document.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 29 novembre 2010

P/EXPEDITION CONFORME,

**M. Dominique DUCASSOU
Adjoint au Maire**

AVENANT A CONVENTION

Entre les soussignés :

La Ville de Bordeaux, représentée par son Maire, Alain JUPPE, habilité aux fins des présentes par délibération du Conseil Municipal du
reçue en Préfecture le
ci-après dénommée « Ville de Bordeaux »
d'une part,

et :

Monsieur Jean-Pierre CHARBONNEAU, demeurant 22, rue Verte à 33200 Bordeaux
d'autre part,

PREAMBULE

Par convention – objet de la délibération D20010485 du Conseil Municipal du 24 septembre 2001 - Monsieur Jean-Pierre CHARBONNEAU a mis en dépôt au musée d'Aquitaine un ensemble de 58 pierres lithographiques trouvées lors du nettoyage de la cave d'un hôtel particulier du 18^{ème} siècle lui appartenant.

Ces pierres représentent des étiquettes de vins, marques de produits, maisons de commerce bordelaises, car cet immeuble situé 110 quai des Chartons a abrité, en son temps une imprimerie spécialisée dans ce type de commandes.

Cette découverte est particulièrement intéressante d'un point de vue historique, artistique et ethnographique. La mise en dépôt au musée d'Aquitaine de ces objets permet de les étudier et de les photographier sans qu'il soit besoin d'en faire l'acquisition.

Compte tenu de l'intérêt de cette mise en dépôt au musée d'Aquitaine, le prêteur a accepté de le reconduire.

Il A ETE CONVENU CE QUI SUIT :

ARTICLE UNIQUE :

Le présent avenant modifie l'article 4 de la convention initiale de la manière suivante : le dépôt consenti par Monsieur Jean-Pierre CHARBONNEAU, est reconduit jusqu'au 29 novembre 2012.

Les autres dispositions contenues dans la convention de dépôt initiale ne sont pas modifiées et restent en vigueur.

Fait à Bordeaux le

Le Déposant, Jean-Pierre CHARBONNEAU	Pour la Ville de Bordeaux, Le Maire, Alain JUPPE
---	--

